

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

69096
Objet

HONORAIRES
à Maître SIRE ;
affaire du Stade
d'Honneur

DATE DE CONVOCATION
21 juillet

DATE D'AFFICHAGE
26 juillet

Nombre de conseillers
en exercice 24
Nombre de présents 18
Nombre de votants 19

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante neuf
le vingt cinq juillet à 19 heures
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M. Jean de LIPKOWSKI, Maire, Secrétaire d'Etat aux
Affaires Etrangères.

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, M. MATRAS, Melle FOUCHÉ
MM. BUJARD, LANUSSE, COLLE, BOUCHET, BETOUS, NAULIN, BEOTREAU
REIX, BERLAND, TETARD, STIPAL, CAMBLONG, POUGET, GACHET,
NARTEAU

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. VULTAGGIO par M. BOUCHET

Absents : MM. Mme BIDEAU, Dr. DOMEQ, VULTAGGIO, OSQUIGUIL,
BISCAYE, BOUDEY.

M. TETARD Guy a été élu Secrétaire.

Par lettre du 4 juillet 1969, Maître SIRE, Avocat à
la Cour, sollicite le paiement de ses honoraires, pour avoir
représenté la Ville dans l'instance engagée contre MM. SARGER-
BONNEFOY-LAVERGNE, au sujet du Stade d'Honneur.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la note d'honoraires présentée,

DECIDE :

- de régler à Maître SIRE, 130 rue du Palais GALLIEN à
BORDEAUX, compte bancaire n° 91 694, à la Banque Nationale de
Paris, la somme de 5.000 F. (CINQ MILLE FRANCS)
- d'imputer la dépense correspondante au Chapitre 934 -665 -
du Budget 1969.

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents à la séance

Pour extrait conforme au registre

Pour le Maire
Le Premier Adjoint,

Maurice MATRAS

- 2 AOÛT 1969
COURRIER
N°

APPROUVÉ

ROCHEFORT-MER, le
Le Sous-Préfet,

